

Séranon

Les falaises de Séranon sont exposées au sud, à 1000/1200m . Elles sont idéales de novembre à avril mais peuvent présenter de gros écarts de températures. Il y a plusieurs secteurs, l'équipement a débuté au cours de l'hiver 2014 avec Fred Bourgeois, Thierry Volpiatto et moi. Aurel Gélot a équipé avant nous quelques voies disséminées sur plusieurs secteurs. Vous y trouverez un calcaire d'altitude bien coloré et sculpté, d'une grande qualité. Le dévers est le plus souvent régulier et peu prononcé.

L'équipement a été financé en grande partie par nous même et par JeGrimpe.com qui nous a aidé en me fournissant des points et des relais... merci à eux.

Nous vous présentons pour l'instant une vue d'ensemble avec le tracé des accès aux différents secteurs et le topo du secteur le plus à droite : secteur dit de "la terrasse". Nous finaliserons et communiquerons plus tard le topo des autres secteurs. Nous avons été très bien accueillis par les habitants du village, beaucoup de locaux semblent très favorables au développement de l'escalade sur la commune. Mais attention : il n' y a pas encore de convention signée, nous n'avons pas encore rencontré le nouveau Maire. Il faut donc être le plus respectueux possible quand au parking, à l' accès, et éviter le bivouac sauvage sur la commune.

La commune de Séranon se situe dans les Alpes Maritimes (06), le long de la route Napoléon (D4085), à une vingtaine de minutes de Castellane. Il faut quitter la D4085 eu niveau d'une chapelle bien visible. On entre rapidement dans le village : au niveau du rond point, vous pouvez vous garer sur le grand parking en contre bas (toilettes) ou emprunter une petite route qui monte en face du parking. Roulez alors sur une centaine de mètres et garez vous à droite à côté du cimetière.



Parking :
Au rond point , à l' entrée du village prendre , à gauche , une petite route qui monte .
Se garer 150m après le rond point au niveau du cimetière .
Passer devant la chapelle puis la bergerie (route goudronnée)
Suivre le chemin communal qui monte droit au dessus de la bergerie .
Pour traverser jusqu' au secteur 6 , le chemin est bien marqué , avec des kerns.
Pour accéder à la terrasse , il y a des mains courantes à gauche .

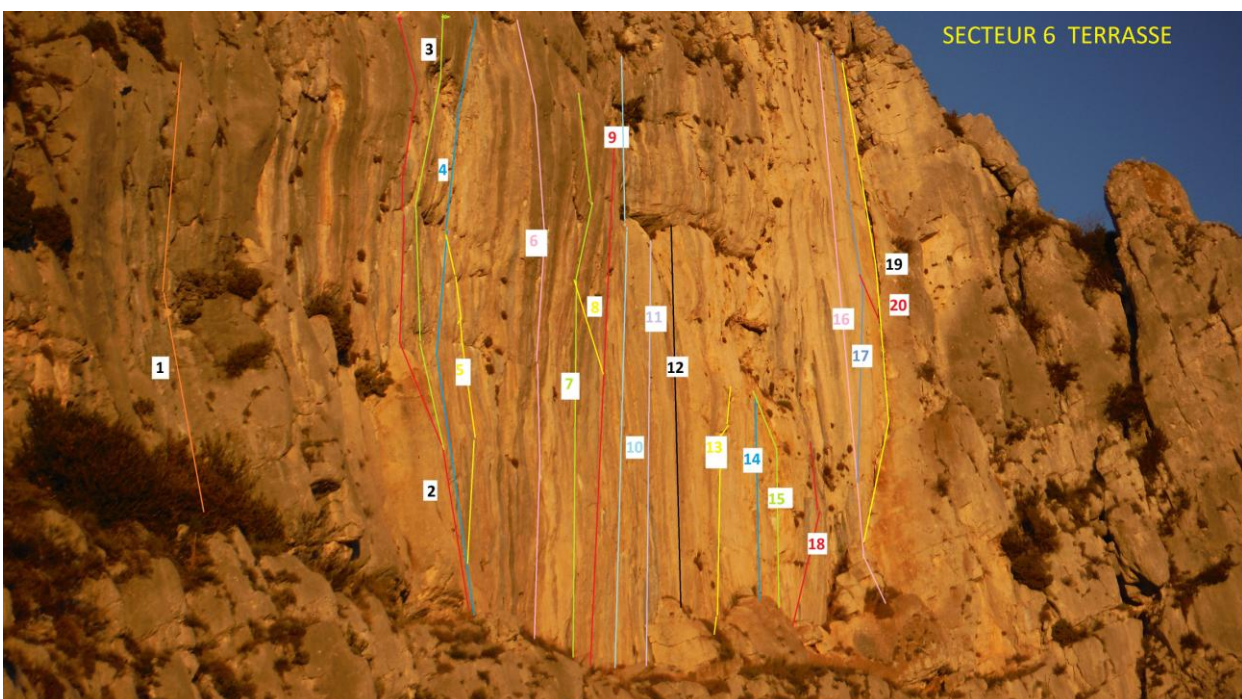
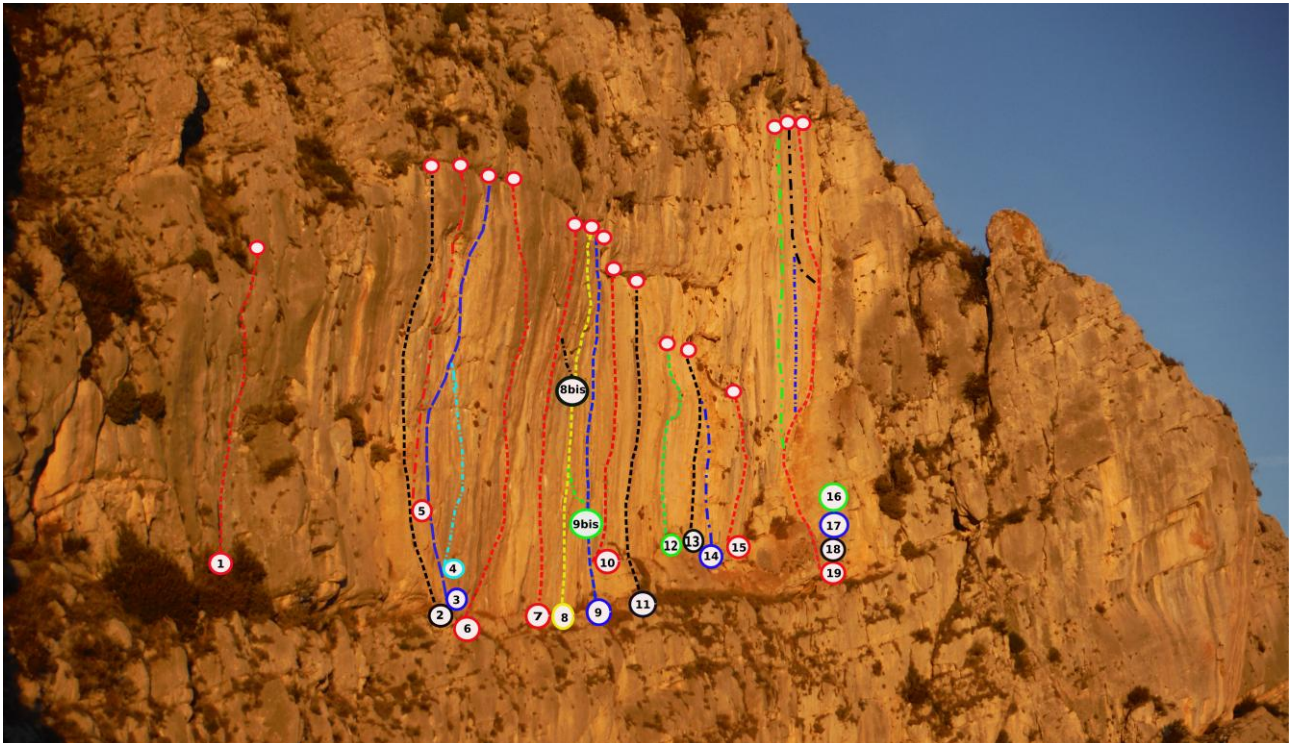
Attention !
En dehors de ce chemin communal , il s' agit de propriétés privées . Avec beaucoup de ronces et de végétation , donc à éviter ...

L'accès à pieds vous prendra entre 20 et 40min en fonction des secteurs. Il faut d'abord emprunter la petite route qui monte jusqu'à la bergerie (arrêt bavardage inévitable avec Pierrot, le berger). Puis, montez en face de la bergerie : montée bien raide au début, il vous faudra parfois contourner par la droite des filets électriques pour les moutons. Attention à bien suivre le chemin communal, jalonné de nombreux kerns, sans chercher à couper à

travers les propriétés privées où vous serez de toutes façons vite bloqués par de redoutables épineux.

Il y a des possibilités de chambre d'hôtes au village et un restaurant très sympa : le Clan des Papets, où nous avons été accueillis comme des rois, dans une super ambiance.

Bonne grimpe, soyez respectueux, n' hésitez pas à apporté une clé (17 et 19) et une petite scie car, après l'équipement récent, quelques plaquettes peuvent tourner suite aux premières ascensions et la végétation repousse vite !



SECTEUR 6 TERRASSE

- 1 : 6b
- 2 : 8a
- 3 : 7c+
- 4 : 7c+
- 5 : 8a
- 6 : 8b+
- 7 : 8b/+ ?
- 8 : 8a+
- 9 : 8b
- 10 : 7b+
- 11 : 7b+
- 12 : 8a / 8a+
- 13 : 7b+
- 14 : 6c
- 15 : 6c+
- 16 : 8a / 8b ?
- 17 : 7c+
- 18 : 7b
- 19 : 6b
- 20 : 6c+